

L'Union des Cantons de l'Est

L. R. LAVERGNE, Dir.-Gérant
Zéph. NAULT, Imprimeur.

LIBERTÉ SOUS L'ÉGIDE DES LOIS

J. E. PERRAULT, Rédacteur,
ANTONIO PERRAULT, Gest.-rédac.

33ème ANNÉE.

ARTHABASKA, 24 JUIN 1904.

No. 28

L'Union des Cantons de l'Est

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ LE VENDREDI

PAR
LA CIE D'IMPRIMERIE D'ARTHABASKAVILLE
PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

\$1.00 par an.—0.50 par semestre,
nécessairement d'avance.

ANNONCES

1re insertion, la ligne.....30 centimes
inscriptions subséquentes.....20 "
Baptêmes, Mariages et Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés.

Toute publication personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres reports insérés comme annonces
à 10 centimes la ligne.

FEUILLETON DU 24 JUIN 1904

L'OFFENSIVE

No. 12

L'air de Miette est à la fois joyeux
et passionné, comme sa voix
qui se précipite sur ces choses in-
térissantes...

Oh! qu'il se remords de mes re-
mords d'aujourd'hui... Oh! ma
petite servante que, du sein des
salons, je voyais soupirer dans
l'absence de son maître! A sa place,
devant moi, se dresse une radieuse
jeune fille, dont la candeur portait
à l'instinct des plus terribles cru-
autés féminines, et, déjà, pour
preuve définitive de l'amour, n'ac-
cepte que les larmes de l'homme à
défaut du sang répandu!

Enfin, quoi qu'il en soit, cette
jeune fille est une cuisinière, et
je donne un dîner après demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

—Miette, puisque je vous trouve
encore debout, je vous prévient
tout de suite que j'ai invité sept
personnes à dîner; c'est pour après-
demain.

n'en chanterai pas un couplet de
moins, je le jure, malgré que mes
leçons soient interrompues, que
mon cousin ait ordonné à Merlin
de mettre la harpe dans sa housse
et que, c'est lui qui me l'a for-
mellement annoncé tout à l'heure.
—Il ait invité à dîner Mlle Lam-
brey...

Vendredi, 27 décembre.

J'ai voulu interroger Merlin sur
cette jeune Parisienne.

—Est-elle vraiment jolie, Merlin?

—Il avance sa moue, hésite, puis :

—Euh!... on ne peut guère dire
oui ou non... moi, j'ai l'air d'être
trouvée un peu maigrichonne...
un peu... palotte... mais c'est si
bien estiqué!

—Enfin, sais-tu si mon cousin
pense à...

—Non, pas lui; du moins, lui,
jamais sérieusement, mais elle et
sa mère, oui!... et tu vois que ça
a l'air de mordre...

Oncle Merlin, l'air n'est pas
toujours celui de la chanson, en-
tendez-le!... Et moi, je lis à cœur
ouvert le raisonnement que se fait
Marc à cette heure :

—Si ma vie de Père du désert
commence à me peser, si cette pe-
tite Arlésienne ne vous permet-
tra pas cette folie, mon cousin, car
on n'aime pas l'une pour épouser
l'autre, et ce n'est pas Geneviève,
c'est Miette, votre cuisinière, c'est
Henriette des Angles, votre cousi-
ne, que vous aimez... ou du moins
que vous aimez bien!

J'ai besoin de ces affirmations
impertinentes pour me rassurer
contre de fâcheux indices. Mon
cousin semble prendre bien à
cœur le dîner Lambrey! En fait
de commander quelques petites choses,
c'est un véritable banquet dont
Merlin a parlé tout à l'heure et
le menu chez Potel et Chapot.

Samedi, 28 décembre.

La voiture de Potel et Chapot
est arrivée. Merlin aide le serveur
à déballer tous les éléments du re-
pas sous l'œil magistral du cuisinier
qui doit mettre ou conserver tout
à point.

Les "extra" savent que je suis
la nièce de Merlin, le vieux domesti-
que, par conséquent un peu
"l'enfant de la maison" et qu'ainsi
on ne doit souffler mot sur ma
personne ni sur mon costume : le
cuisinier, coiffé de sa mitre blanche,
pointe autour de "mes" four-
neaux, mais le serveur, simple valet
de l'évêque, prend le loisir de
couler quelques regards vers moi
à travers la porte.

Car, dans l'office, je m'emploie
au rôle qui m'a été assigné par le
"maître" : je range les fleurs le
long des petites rigoles en cristal,
pleines d'eau vive, que je porte
garnies, une à une, là-haut, sur la
table déjà couverte de la nappe en
damas luisant, des porcelaines à
reflets de perles, des flacons à re-
flets d'opale et de rubis.

Mon cousin, dont le rôle est en-
core moins compliqué que le mien
même, apparaît sur la porte du
salon chaque fois que je retourne
avec un vase de plus. Je ne sais
s'il s'approche quelque chose de
son dîner, mais, malgré l'air de
sérénité qu'il tâche de donner à sa
figure, on dirait d'un général qui
s'appuie d'avance le nombre de ses
morts, la vie à un combat.

Peut-être mon chat continué
lui porte-t-il sur les nerfs? Mais
s'il est des gens qui ne sauraient
danser, moi je ne saurais faire agir
mes mains sans m'entraîner d'un
peu de musique. D'ailleurs, je
me suis promis à moi-même que je
chanterais : je chante!

Je ne chante plus; le moment
est solennel; plusieurs des convi-
vés se trouvent déjà dans le salon,
et je ne tiens pas à ce que l'un
d'eux, pour occuper les minutes
d'attente, prie mon cousin de me
faire monter là-haut comme un
perroquet à curieux répertoire.

Rien d'ailleurs n'est plus contraire
au vœu du maître qu'une exhibi-
tion de ma personne; il a défendu
à Merlin de me faire intervenir
dans le service; mon inexpérience
ne pourrait qu'embrouiller tout,
et mon repos était bien gagné;
j'avais décoré la table en fleuriste
très entendue...

Ce compliment était pour sucrer
ce que l'ordre formel avait d'un
peu amer. Acquiescerai-je à cet
ordre? Je meurs d'envie de l'au-
freindre!—quoique ce serait là
bien affronter la colère de Marc!—
je cependant je veux, à tout risque

voir de mes propres yeux ce qu'est
Mlle Lambrey. A-t-elle du
charme? A-t-elle du goût?...
Comment faire fond sur les inco-
hérences de Merlin?... Je viens de
lui demander dans quelle toilette
elle est venue : il n'a même pas su
m'en dire la couleur!—C'est blanc
et ça n'est pas blanc, c'est bleu, et
ça n'est pas bleu!

LE JOURNAL DE MARC

Dimanche, 29 décembre.

Comme je comprends, depuis
hier, le soulagement énorme que
dut éprouver Jehovah lorsqu'il
eut ouvert sur l'humanité coupable
les portes du déluge universel! Je
suis en proie à une joie égale à la
sienne, sans avoir, à beaucoup près,
un égal moyen de la satisfaire!

Je me levai d'abord hier matin
pour ma journée critique d'avant
le dîner dans un malaise d'esprit
général. Bien que rassuré par la
présence de Merlin, le meilleur des
chiens de garde, il me déplaît
étrangement de penser que Miette,
dans l'office, se trouverait en con-
tact avec les gens de Potel et Cha-
bot; mes répugnances en vinrent
au point que j'eussais-je un ins-
tant l'impossible parti d'envoyer
chez mes invités, et de leur appren-
dre qu'un mal subit—une attaque
violente de cette influenza qui est
en train de détrôner la complaisante
migraine—me privait du plaisir
de les recevoir aujourd'hui. Mais
rien n'entraîne dans des complications
comme le men-ouge, aussi
l'ai-je de bonne heure systématiquement
écarté de ma vie. Je me
résignai donc à l'inévitable, me
promettant du moins qu'aucun de
mes invités n'apercevrait le petit
pompon de dentelle que Miette
porte en guise de coiffe, au sommet
de son chignon. Quand j'eus donné
à Merlin des ordres en consé-
quence, j'aurais pu, d'une âme plus
ferme, prescrire aux apprêts de ma
réception, si sa nièce ne s'était ap-
pliquée à l'ébranler par tous les
moyens ordinaires et extraordinaires
qu'elle détiend en son pouvoir.

Son inexpérience en fait de cui-
sine me condamnant à ne l'em-
ployer que pour la partie décorative
du repas, je m'étais rendu, après
le déjeuner, chez la fleuriste, où
j'avais fait simplement le choix
d'une corbeille de fleurs coupées
et de verdure fine; Miette devait
en composer le groupement parmi
les différentes pièces du sortout.

Peut-être n'a-t-elle jamais rien
fait de pareil? Crois-tu qu'elle
s'en tirera tout de même, Merlin?

—Oh! Monsieur! est-ce que
Monsieur n'a pas vu faire à Miette
des choses bien plus difficiles que
d'arranger des fleurs dans un vase?

Merlin a raison; j'approuve
qu'il traite ma nièce avec tout
le dédain de sa plus grosse moue.
Ce n'est que je n'ai, en effet, pour
Miette, que d'éprouver, avec la
complexité de sa nature, parmi les
complications des circonstances; se
faire amener à Paris en qualité
de cuisinière, elle qui ne saurait
certainement pas confectionner de
la bouillie; se métamorphoser,
avec la rapidité du cinématographe
de simple fille d'Arles en "belle
demoiselle"; jouer de la harpe
comme un premier grand prix et
chanter comme une pensionnaire
du Sacré-Cœur; s'extasier devant
les barbaques de Noël et se détour-
ner pour faire épléte d'une ex-
quise œuvre d'art; porter en elle
un roman d'amour contraire, et
conservé intacte la joie candide
d'un petit enfant, et que tout cela
paraît naturel et harmonieux en
elle, c'est certainement un plus
grand prodige que de savoir grou-
per des fleurs sur une nappe blan-
che!

Mais enfin j'étais bien aise de
voir opérer de mes propres yeux...
hélas! il a fallu l'entendre aussi
de mes propres oreilles... loin d'i-
miser Merlin et le serveur qui, en
un murmure et des gestes pieux,
faisaient à peine cliquer les cristaux,
ni sans se soucier du maître
qui arpentait le salon et venait
chaque minute jeter sur la porte
son sévère coup d'œil, Miette en-
trait, disposait une petite coupe,
une rigole de fleurs basses sur la
table, se reculait pour jurer de
l'effort, descendait, remontait à
nouveau, et, autour de la table, le
long des couloirs, là-bas, au fond
du sous-sol, un air, toujours le
même, coulait de ses lèvres par
toute la maison :

Faites-lui mes aveux...

Et moi de penser qu'enfin il
existait réellement quelqu'un à
qui elle envoyait des présents pour
lui signifier sa tendresse—bien
qu'un fond, tout cela, j'en suis
sur, ne soit qu'une imagination d'en-
fant éblouie—je sentais croître
mon irritation, l'irritation d'un

homme raisonnable dont toute la
raison ne sera pas capable, il le
voit, d'indigner un torrent de
puérile folie...

Enfin, excédé de ce train de fête
qui bouleversait ma maison, excé-
dé même de ses hôtes qui n'étaient
pas encore là, je répondis par un
"très bien!" glacial à Miette qui
dignait solliciter, non pas mes
lumières, mais mon approbation,
et je sortis, allant renouer ma
provision de cigares, accompagné
jusqu'à la porte par la romance de
Siebel.

Lorsque je rentrai, une heure et
demie plus tard, j'eus le plaisir de
trouver dans la maison le silence
de sanctuaire que j'avais souhaité.
Le serveur et Merlin, déjà en habit
sacerdotal, se tenaient droits et
graves comme des diacres, à chaque
angle du buffet. Les fleurs lumi-
neuses de l'électricité pendaient
du plafond en une grosse gerbe
d'un éclat savamment opalisé, sur
la nappe veloutée par les anémoues.
Miette s'était repliée dans sa cham-
bre. Ainsi me l'annonça Merlin
que j'avais en la faiblesse d'inter-
roger.

—Je lui porterai son dîner, Mon-
sieur.

—Oui, mon brave Merlin, car,
vois-tu, il faudra que nous avi-
sons : ta nièce est moins faite pour
l'état de cuisinière que toi pour
celui de sapeur-pompier!

Je vis Merlin encore une fois
lever les yeux au ciel; je pensais
qu'il voulait la prendre à témoin
de sa déception amère, et je me
hâtai de la lui adoucir :

—Mais nous lui trouverons
quelque chose de mieux, de beau-
coup mieux, sois tranquille!

Malgré cette promesse, Merlin,
à qui je la faisais dans ma chambre
en nouant ma cravate, secoua sa
bonne grosse tête mélancolique,
sans même avoir le courage de me
remercier, et me quitta pour aller
à la porte où sonnaient les pre-
miers arrivants.

C'étaient les dames Lambrey.
J'appréciai la charmant coquet-
terie de Geneviève, qui avait vou-
lu monopoliser un moment mon
admiration, avant que je pusse
établir un parallèle entre sa grâce
fragile et l'éclat de Mme Dessollier.

Geneviève n'a et n'aura jamais
de fraîcheur; toutefois, aux lumières,
sa peau, surtout aux épaules,
acquiert d'agréables transparences,
et puis, en vérité, ses traits sont
d'une délicatesse tout aristocratique.
Je suis, par mes boulanges,
de mettre sa beauté au point ex-
trême d'épanouissement, et alors,
mes yeux s'étant réjouis, firent à
mon cœur de vives gorges; le re-
proche de se détourner du bonheur
facile, à portée de main, pour se
laisser, sur le tard, entraîner par
un petit sphinx ironique, et qui se
montrait décevant, à la fin, com-
me les sphinx le furent toujours,
même pour ceux qui découvrent le
mot de l'énigme...

Mais tous mes hôtes arrivèrent
dans l'intervalle de quelques mi-
nutes, Merlin annonça; j'offris
mon bras à la générale Versombre,
et mon dîner, mon "grand" dîner,
se développa dans un service har-
monieux, tandis que le petit sphinx
sans doute ignorant du nom my-
thologique qu'an dardait de moi
je lui attribuais, s'endormant peut-
être déjà dans sa chambrette cou-
leur de printemps.

Cette image de Miette endormie
me causait un léger attendrisse-
ment plein de charme, et ma joie
intime se traduisait, je crois, par
un certain brio; du moins il me
parut que, lorsque nous fûmes re-
tournés au salon, Geneviève me
considait avec l'attention ému
qu'on éprouve après les révélations
très agréables au cœur.

Nous formions trois group; le
plus nombreux siégeait autour
de la cheminée; Mme Dessollier
accompagnait à travers la pièce les
cent pas du général, qui penait
un lisir extrême au habil alerte
de cette intelligente jeune femme
Geneviève et moi, d'abord pres de
ma bibliothèque d'art, nous can-
sions d'un ouvrage d'artier ut
publié. Mais, voyant Merlin qui
introduisait dans le salon la table
sur laquelle le café était servi, je
m'approchai, suivi de Geneviève
et Gracusement, Mme Dessollier et
elle voulurent me décharger du
soin de faire les honneurs, et déjà
elles distribuaient les tasses lors-
qu'une exclamation du général
nous fit tous le regarder. Il avait
ôté son cigare de ses lèvres, et
tourna vers la porte, sa figure ex-
primant une sensation intense de
stupéur, de curiosité, de plaisir,
d'éblouissement...

Dans l'ouverture, à moitié, des
battants, une main sur la poignée,
de l'autre tendait à Merlin le su-

crier oublié à l'office, ma beaucoup
trop jolie, mon irrésistible
cuisinière, Miette l'Arlésienne, ap-
paraissait en pied.

Une Mireille s'écria Mme Des-
sollier.

La grosse main de Merlin ren-
contra sur le suerier les doigts
mignons de sa nièce.

—Oh! non! non! Qu'elle entre,
elle! Mais c'est adorable!

J'avais, je crois, rougi et pâli
dix fois au moins à la minute pour
Miette qui, elle, ne jugeait pas à
propos de changer son teint de
rose-églantine. Je sentais peser
sur elle et sur moi tout en même
temps les yeux d'acier de Geneviève,
ce yeux si prompts et si tôt
renseignés de la Parisienne... mais
le cri du général et l'enthousiasme
de tous les autres me contraignirent
à intervenir...

(A suivre)

Avertissement de la nature

Lorsqu'un bébé pleure, c'est un
signe avertisseur de la nature que
quelque chose va mal. Si votre
petit enfant est revêche, nerveux
ou dans l'impossibilité de dormir,
la meilleure chose à faire est de
lui faire prendre une dose de
Tablet's Baby's Own. Elles guéris-
sent l'instant de la toux, les
petits maux fréquents chez les
jeunes enfants, et procurent un
sommeil paisible, naturel, par le
fait même qu'elles entraînent la
cause de l'insomnie et de la mau-
vaise humeur. Mme T. L. McCormick,
P. J. Island, Ont., dit : "Lorsque
j'ai des Tablet's Baby's Own à la
maison, je ne m'inquiète jamais de
la santé de mon bébé; avec elles,
les petits maux sont simplement
soulagés". Les Tablet's sont
bonnes pour les enfants de tout
âge et ne contiennent pas d'opiat,
soyez-en certaines. Si vous n'en
trouvez pas chez vos fournisseurs
de remèdes, envoyez 25 cents à
The Dr. Williams Medicine Co.,
Brookville, Ont., et vous en rece-
vrez une boîte franco par la poste.

Faites disparaître les rides

Dans beaucoup de cas elles sont sim-
plement des symptômes ordinaires
des maladies de femmes

La figure d'une femme reflète
ordinairement son état de santé.
Les rides dont beaucoup de femmes
sont affligées ne sont pas nécessaire-
ment un indice de l'âge. La plénitude
du visage, les rides et l'appareil
prématurément vieilles sont des in-
dices extérieures de ces maux que
affligent uniquement le sexe faible
et dont la femme souffre trop sou-
vent en silence plutôt que de con-
sultier un médecin. En cette occu-
rence, les Pâles Roses du Dr Williams
sont les meilleures amies des
femmes. Elles créent un sang
riche, nouveau, rouge et ce sang
agissant sur les nerfs et tous les
organes du corps, apporte nouvelle
santé et bonheur aux femmes fai-
bles, fatiguées ou découragées.
Mme John McKerr, Chickney, T.
N. O., raconte, pour le bénéfice des
femmes souffrantes, comment elle
a recouvré la santé par l'entremise
des Pâles Roses du Dr Williams :
"Pendant plusieurs années", dit
Mme McKerr, je fus en proie aux
maux qui rendent misérable l'exis-
tence de tant de personnes de mon
sexe. Les souffrances que j'en-
durais ne peuvent être imaginées
par celles qui ont souffert la même
chose. J'essayai de nombreux re-
mèdes, mais je ne trouvai rien
pour me soulager jusqu'à un moment
où je commençai à faire usage des
Pâles Roses du Dr Williams. Ces
pâles m'ont transformées, les souf-
frances que j'endurais presque
constamment ont disparu, et la vie
n'est plus le fardeau qu'elle sem-
blait être pour moi. Je crois que
ces pâles valent leur pesant d'or
pour toutes celles qui souffrent de
douloureux maux de prostration
générale."

Nous demandons à chaque fem-
me malade de faire un essai judi-
cieux des Pâles Roses du Dr Wil-
liams. Elles ne vous désappointe-
ront pas et le bien qu'elles produi-
ront ne sera pas limité à une heure
ou à un jour—mais sera permanent.
Vous pouvez obtenir ces pâles
chez n'importe quel marchand de
remèdes ou par la poste de la Dr
Williams Medicine Co., Brookville
Ont., à 50 cents la boîte ou six
boîtes pour \$2.50. Voyez à ce que
le nom est long, "Dr Williams"
Pink Pills for Pale People" soit
sur l'enveloppe qui entoure chaque
boîte.

Dr J. H. VIGNEAU



Médecin Vétérinaire

TROIS-RIVIERES, P. Q.

Gradué et Médaille de l'Université
Laval de Montréal.

Z. DUCHARME

MARBRIER

VICTORIAVILLE

Ouvrages en marbre
et en granit, Monu-
ments, Epitaphes et
Poteaux pour l'entou-
rage des lois, etc.

Une visite est solli-
citée.

31 juillet, 1895.—1 a.

Meubles Meubles

M. PAUL TOURIGNY

Marchand

de VICTORIAVILLE

À l'honneur d'informer ses nom-
bruses pratiques et le public en
général qu'il a fait d'importantes
améliorations dans son

Department de Meubles

MEUBLES DE SALON

Assortiment pour salle à dîner

BUFFETS ETAGERES

(Side-Boards)

Sets pour chambres à coucher

Springs et matelas.

Chaises, Chaises, etc.

En raison de l'établissement
d'une Manufacture de meubles à
Victoriaville, les prix sont exces-
sivement bas et peuvent rivaliser
avec les prix des magasins de gros.

Une visite est respectueuse-
ment sollicitée.

8 septembre 96.—1 a.

Albion Hotel

TENU PAR

Pierre Maheu

PROPRIÉTAIRE

Arthabaska, P. Q.

M. Pierre Maheu a le plaisir d'annoncer à
ses anciens pratiques, ainsi qu'au public en
général, qu'il a de nouveau ouvert son hôtel en
face du palais de justice.

Cet hôtel qui a été remis à neuf, par le
nouveau propriétaire, M. Pierre Maheu, offre tout le
confort désirable au public et aux voyageurs.

Chambres bien meublées, grand salon, cuisine
de première classe, liqueurs de choix, cigares,
etc.

Pensionnaires à la semaine ou au mois.

M. Maheu espère mériter l'encouragement
du public et le promet satisfaction.

Une visite sollicitée.

PIERRE MAHEU
Arthabaska, le 1er mai 1900.—1 a.

PHARMACIE de VICTORIAVILLE

Dr F. M. PELTIER

Médecin-Chirurgien

PHARMACIEN

Drogues et Remèdes de toutes sortes

Pâtes Rouges

"Roses

"Kéro

"Longue Vie

Produit Chimique,
Esprit de Vinagre,
Huile de Citron,
Brandy.

OBJECTS DE TOILETTE, PARFUMS, SAVONS

Consultations et visites à toutes heures

St

QU'IL VIVE!

En dépit de difficultés sans nombre, de luttes incessantes, le peuple canadien français s'est développé. Son attachement aux enseignements du passé l'ont retenu loin des routes qui le devaient fatalement conduire à la perte de tout caractère distinctif. Aujourd'hui, sur cette terre canadienne, il est quel'un.

En ce jour de fête nationale, nous sentons le besoin de crier: Qu'il vive, ce peuple!

Puisque ni la défaite, ni l'oppression, ni l'oligarchie, ni les menaces des maîtres n'ont pu tuer son âme, il est digne de la vie. Et il demeurera, si nous, qui avons reçu l'héritage des ancêtres, avons assez de vouloir et de vigueur pour le transmettre intact à ceux qui viennent après nous.

"Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent." a écrit Victor Hugo, et cela est vrai des peuples comme des individus. Seuls sont voués à la nullité, les hommes et les nations qui s'enlèvent dans les terrains boueux de l'indifférence et de l'oisiveté.

Luttons donc si nous voulons vivre. Nous avons des combats à soutenir tout comme en avaient nos aïeux. Grand Dieu! que la lutte pourrait être ardente encore!

Nos adversaires les plus redoutables ne sont peut-être pas les représentants des autres nationalités.

Certaines coutumes, le relâchement des mœurs nous font un ennemi autrement dangereux que les fanatiques qui tentent de chasser l'âme catholique et française de la terre canadienne.

Une habitude désastreuse enlève nos gens à la culture du sol et les pousse vers les villes.

Nos habitants doivent donc lutter pour s'attacher au sol. Vous ne pouvez plus aisément vivre de l'agriculture, dites-vous. Recherchez bien, chers amis, les causes qui vous empêchent de jouir de tous les avantages que ce genre de vie promet. Et si un examen sérieux vous démontre que le luxe, que la passion de l'ivrognerie sont les principales causes de votre ruine, eh! bien n'hésitez pas à supprimer les abus, les extravagances.

Les citoyens des villes et des villages doivent aussi lutter. Il manque à un trop grand nombre de nos compatriotes le souci de la dignité personnelle, l'amour constant du travail. Dans les grands centres encore et surtout sévit le mal de l'individualisme, se répand la manie de faire naître des idées et des mœurs importées de l'étranger.

A la jeunesse principalement incombe l'obligation de lutter pour assurer au peuple canadien-français son existence et sa grandeur. Que les jeunes hommes de cette province prennent aujourd'hui la résolution très ferme de fuir les chemins apparemment fleuris où leur cœur se pourrait corrompre! (Que tous se donnent la passion généreuse de travailler, sans avoir peur, au maintien en ce pays des traditions catholiques et vraiment canadiennes de notre race!

Que la Saint-Jean-Baptiste de 1904 soit profitable. Prenons en ce jour la détermination de nous défendre des travers et des vices qui nous affligent. Travaillons, de toute manière, au développement normal de notre peuple.

Qu'il vive!

UNE EXAGERATION

Les conservateurs reprochent souvent au gouvernement Laurier de trop favoriser les importations et de ne pas en couvrir suffisamment le commerce d'exportation.

Comment pouvez-vous permettre, disent-ils aux chefs du parti libéral, que des milliers de dollars se dépensent en pays étranger?

Ainsi que le faisait récemment remarquer Sir Wilfrid Laurier, à la Chambre des Communes, toute nation doit acheter aux autres ce qu'elle ne produit pas, ou ne fabrique pas elle-même.

Le Canada, encore jeune, est obligé de se procurer chez ses voisins, ou bien chez les peuples européens les articles indispensables à la vie de ses habitants et qu'on ne saurait trouver chez lui.

Les conservateurs, en oubliant ce point, commettent de plus une exagération. Ils grossissent, à volonté, les chiffres touchant le commerce d'importation. Savez-vous que, proportion gardée, le Canada exporte plus que les Etats-Unis.

Les partisans du tarif protecteur répètent souvent que la République américaine est à imiter sur ce chapitre des importations et des exportations.

Eh! bien, quant aux exportations, nos voisins sont en arrière de nous. Le Etats-Unis ont exporté par exemple en 1903, pour 2 milliards et 445 millions de piastres, de marchandises, ce qui fait une moyenne de \$30.50 par capita.

Le Canada en a exporté pour 478 millions de piastres, ce qui fait une moyenne proportionnelle à la population de \$79.60 par tête. Ce qui prouve, à une unité près, que le Canada exporte plus que les Etats-Unis.

Les conservateurs exagèrent étrangement quand ils reprochent au gouvernement Laurier de ne pas favoriser le commerce d'exportation.

Fête au Collège et au Couvent

Mgr Brunault était présent

Les élèves du collège des Frères du Sacré-Cœur et du couvent de la Congrégation sont en vacances. Ils sont tous partis heureux d'aller revivre les joies laissées avec regret en septembre dernier, à la demeure des chers parents.

Avant leur départ, ils ont assisté à une très jolie fête. La cérémonie de la distribution des prix s'est faite, cette année, au collège et au couvent, avec beaucoup d'éclat et de succès.

Monsieur Brunault y assistait. Pour témoigner de sa sollicitude à l'égard des institutions d'enseignement que possède Arthabaska, l'évêque de Nicolet a tenu à être le premier des témoins de cette fête de fin d'année.

Au nom des Frères et des dames religieuses, au nom aussi de notre ville, notre journal offre ses remerciements à Mgr Brunault.

Au couvent, mardi l'après-midi, Mgr Brunault était accompagné de M. l'abbé Côté, curé d'Arthabaska, M. l'abbé Tessier, curé de Victoriaville, de M. l'abbé Cantin, chapelain du collège, du R. Père Hénault, oblat, et de plusieurs autres membres du clergé. Les principaux citoyens de notre ville étaient présents.

Les témoins de cette fête ont pu particulièrement remarquer le cachet de distinction et de délicatesse qui se voit dans toutes les réceptions publiques données par les dames religieuses de la Congrégation. Tout charmant, parce que tout était si gentil.

A part la distribution des prix, il y eut chant et musique. M. G. Méthot, B. Mahen, Y. Brunelle, A. Garneau, M. Rainville et M. Ouellette jouèrent un duo de piano. Mmes Albertine Belleau, Laura et Alice Luceau jouèrent de la Guitare et de la mandoline.

Mlle Gertrude Méthot présenta une adresse à Mgr Brunault. Sa Grandeur y répondit en mettant beaucoup de son cœur dans ses paroles adressées à ces délicates créatures.

Les auditeurs ont été grandement amusés par la représentation d'une pièce ayant pour titre: "Femme championne de son sexe". Les rôles étaient tenus par Mmes Laura Luceau, Rosanna Stin-Pierre, Alina Garneau, Mignonne Rainville, Henriette Ouellet, Marianne Ouellet, Hélène Dorcet.

En nos jours de féminisme ardent, le choix de cette comédie avait sa raison d'être. Le sujet n'en est pas compliqué.

Une dame, voulant donner dans le mouvement, cherche à remplacer son mari dans toutes les circonstances, debite des discours publics, péroré à droite et à gauche. Après bien des mécomptes, elle s'aperçoit que ses idées féministes sont excessives. Elle comprend que les devoirs d'épouse et de mère sont assez nombreux et importants pour occuper toute une vie de femme. Disant adieu aux treize ans et aux forums, elle se donne uniquement à sa famille et pour toujours.

Les élèves du couvent de la Congrégation de cette ville, une fois leurs études terminées, n'auront pas besoin des mécomptes de l'héroïne de cette pièce pour comprendre le vrai but que doit poursuivre la femme en ce monde. L'excellente formation que leur auront donnée les dames religieuses dirigera sûrement leurs aspirations et leurs efforts vers une vie peu bruyante peut-être, mais toujours utile.

Mardi soir, à 8 heures, Mgr Brunault a présidé la distribution des prix au collège du Sacré-Cœur. L'auditoire était très nombreux. En grand nombre s'étaient rendus les parents, désireux d'être les témoins des succès de leurs fils. Ils ont eu l'occasion d'être fiers de ces élèves et de se féliciter d'avoir remis aux Frères du Sacré-Cœur le soin de façonner leur cœur et leur esprit.

En attendant la lecture du palmarès, il était facile de constater combien l'amour du travail doit amener nos jeunes amis. La plupart d'entre eux ont reçu des récompenses, et l'étude seule peut conduire à ce résultat.

Avant de recevoir leurs prix, les élèves ont eu l'amabilité de nous faire du chant, et de la musique, de représenter une tragédie, "L'Expatriation".

Le chœur des élèves a chanté d'abord une cantate composée à l'occasion de la présence de Mgr Brunault.

La fanfare, dirigée par le Frère Corentin, a particulièrement reçu des applaudissements. Entre autres morceaux, les jeunes musiciens ont joué avec succès une fantasia sur Faust de Gounod. Il est même étonnant qu'une fanfare, renouvelée chaque année, comme l'est celle du collège, puisse interpréter si convenablement des œuvres difficiles.

Les membres de cette fanfare et leur directeur ont vraiment droit à nos félicitations.

La pièce représentée mardi est celle qui a été donnée au mois d'avril dernier. Les acteurs étaient les mêmes.

Nous aurions pu croire tout d'abord que les élèves étaient peu disposés à se faire des allures tragiques à la veille des vacances. A cette heure, tout porte à la joie et aux rires. Nous félicitons nos amis d'avoir su oublier les jours heureux où ils étaient rendus, pour se reporter entièrement au temps du moyen-âge. Le résultat, c'est qu'ils ont été des comètes, des chevaliers, voire des bourgeois convenables, et que la représentation de leur pièce, "L'Expatriation" a été réussie.

Après la collation des diplômes et la distribution des prix, nous eûmes la joie d'entendre de jolis discours.

M. l'abbé L. A. Côté, curé de cette paroisse, et M. J. E. Méthot, avocat et maire d'Arthabaska, dirent tous deux l'admiration qu'ils ont pour les Frères du Sacré-Cœur. Ils représentaient le pouvoir religieux et le pouvoir civil en cette ville. C'était donc des voix autorisées pour faire savoir aux directeurs du collège que les citoyens d'Arthabaska sont fiers de leur institution d'enseigne-

ment commercial et qu'ils espèrent que nos enfants en profiteront toujours.

Monsieur répondit ensuite à l'adresse que lui avait présentée, au début de la séance, un élève diplômé, M. Doussaut.

Sa Grandeur a parlé en termes affectueux des Frères du Sacré-Cœur. "Je veux, a-t-il dit, que l'on sache bien que deux institutions me tiennent particulièrement au cœur, le séminaire de Nicolet et le collège d'Arthabaska."

Avec quelle vigueur, quelle belle énergie Mgr Brunault a donné ses conseils aux élèves finissants! Il a demandé à ces jeunes qui s'en vont vers la vie d'être dans le monde ce qu'ils ont été au collège. "Vous servirez Dieu, ici, a-t-il dit, en résumé, vous étiez d'honnêtes élèves. Soyez donc demain encore des hommes intègres, capables d'obéir à Dieu et d'être utiles à notre pays. Ayez des convictions. Les opportunistes, ceux qui vivent au jour le jour, voient rarement le succès durable. Sachez comprendre la beauté d'idée, et en saisir l'importance."

Ne risquez pas inutilement votre réputation. Ayez avant tout le souci de votre dignité personnelle.

Voilà, il me semble, dans cette dernière phrase, la devise que devait prendre chacun de ces élèves d'hier qui demain occuperont dans le monde des positions importantes: Avoir le souci de sa dignité personnelle!

Mgr Brunault a eu une aimable allusion pour la jeunesse de cette province qui présente l'organisation pour efficacement lutter et remporter des victoires. Heureux les jeunes qui, comme ceux qui sont formés par les Frères du collège d'Arthabaska, reçoivent une instruction complète, une éducation parfaitement religieuse.

Nous ne saurions mieux dire l'admiration que nous avons pour les directeurs de notre collège qu'en exprimant notre certitude de voir toujours leurs élèves, dans la mesure humaine, obtenir les succès, mériter l'estime et la confiance de leurs concitoyens.

Feu Mme J. Israel Tarte

Nous avons le très vil regret d'annoncer la mort de Mme J. Israel Tarte, épouse de l'honorable M. J. L. Tarte, ancien ministre des Travaux Publics.

Elle est décédée lundi de cette semaine, 20 juin, à Boucherville, où elle s'était rendue pour y passer, au milieu de sa chère famille, les mois d'été. Elle n'y est demeurée que huit jours. On dirait que, née à la campagne, elle avait besoin, pour bien mourir, de l'immense nature.

Mme Tarte, née Georgiana Sylvestre, naquit à l'Assomption, il y a 54 ans et 3 mois. La regrettable défunte laisse six enfants: MM. Louis Joseph et Eugène, directeurs de La Patrie, M. Antonio, Mme J. E. Robillard, Mmes Annette et Maria.

Mme Tarte était la sœur de feu Mme J. S. Perrault et la tante des rédacteurs de notre journal.

Les funérailles ont eu lieu hier, à Montréal et l'inhumation des restes mortels s'est faite au cimetière de la côte des Neiges.

A cette famille distinguée, désormais en deuil, L'UNION DES CANTONS DE L'EST offre l'expression de ses sincères regrets. Sur cette tombe qui vient de se fermer, nous demandons à nos lecteurs de laisser tomber leurs prières. Elle renferme une femme de mérites, une canadienne-française qui fut, avant tout, patriote et toujours, soucieuse de ses devoirs.

Mme Tarte appartenait à cette génération de mères de familles dont la vie, faite d'amour et de dévouement, est de tous points digne d'admiration. Pour ces à nos fortes, la famille est le champ unique où se doivent dépenser leurs énergies.

En Mme Tarte, comme elles étaient solides les qualités et les vertus d'épouse et de mère chrétienne! Au choc de semblable épreuve, ce qui console c'est que Dieu doit vite donner à ces disparues la joie et l'éternelle lumière. Ce qui console aussi, c'est de penser que, par-delà la tombe, les yeux des mères voient encore!

Feu M. Joseph Baril

Nous avons été chagrin d'apprendre la mort de M. Joseph Baril, arrivée à Stanfield, mardi, 21 juin.

Notre ami était malade depuis quelque temps, mais nous croyions que sa fin ne pouvait être aussi prochaine. Il est décédé à l'âge de 58 ans.

M. Baril, ancien maire de Stanfield, était l'un des premiers citoyens du comté d'Arthabaska. Nombreux sont ceux qui regrettent sa mort.

Les funérailles ont eu lieu hier, à Stanfield.

Nous prions Madame Baril et sa famille d'accepter nos condoléances et l'expression de nos sympathies.

Assurance des Expositions Contre la Pénurie

Un fonctionnaire du département de l'Agriculture de la province d'Ontario, vient d'émettre une idée qui mérite d'être examinée.

C'est que les sociétés d'Agriculture, qui ont tous les ans une journée d'exposition, s'assurent contre la pluie ce jour-là.

Ainsi, si chaque société fournissait \$50 à un fonds d'assurance mutuelle, elle n'en souffrirait pas beaucoup si elle avait du beau temps pour son exposition. Mais si elle a du mauvais temps, une indemnité de \$500 ou \$600 qu'elle toucherait du fonds d'assurance, compenserait le déficit produit par le manque de recettes à l'exposition.

Nous signalons cette idée aux directeurs des sociétés d'Agriculture de la province.

Le Canada.

Délégation à Ottawa

Ottawa, 22 juin 1904.

M. J. E. Perrault, Rédacteur de "L'Union des Cantons de l'Est."

Mon cher rédacteur,

Il s'est glissé une erreur dans le compte rendu que vous avez publié, la semaine dernière, au sujet de la délégation venue à Ottawa, des comtes de Drummond, Arthabaska et Wolfe, demandeur au gouvernement fédéral des subsides pour la construction d'un chemin de fer qui s'étendrait de Carmel station, sur l'Intercolonial, jusqu'à Dudswell, sur le Québec Central, en passant par Ste-Clothilde, Arthabaska, St. Paul, Ham, etc.

Sir Wilfrid Laurier, à qui j'ai présenté la délégation, a promis de donner des subsides à ce chemin de fer si le gouvernement en accorde d'autres chemins de fer.

Le compte rendu publié par "Le Canada" était correct. C'est moi-même qui l'avais donné au correspondant de ce journal à Ottawa.

Sir Wilfrid Laurier longtemps avant que la délégation ne vienne à Ottawa, avait promis des subsides à toute compagnie capable de construire un chemin de fer allant à Dudswell. C'est cette promesse antérieure du premier ministre qui a, sans doute, causé l'erreur qui s'est glissée dans le compte rendu de la semaine dernière.

Votre bien dévoué,

L. Lavegrie.

Note de la rédaction. Nous devons corriger un autre point de notre compte rendu. Ce n'est pas \$400 par mille que le gouvernement de Québec serait disposé à donner, mais 4000 acres de terre par mille.

Une promesse de découvertes

La construction du Grand Tronc-Pacifique facilitera la découverte des richesses que cache le sol canadien. A ce sujet nous lisons ce qui suit dans le dernier numéro de la Semaine commerciale:

On ne connaît pas l'étendue de nos ressources, la puissance de nos richesses minérales. On ne sait pas d'un autre côté ce que les chemins de fer ont fait pour arracher du néant où elles gissent incertes depuis la découverte du Canada, celles que l'on connaît, celles que l'on a réussi à mettre au jour.

Les minerais des mines de nickel de Sudbury n'auraient jamais figuré dans notre patrimoine, si nous n'avions pas construit le Pacifique Canadien sur les bords du Lac Supérieur. Cette découverte seule vaut tout l'argent que le pays a mis dans le premier transcontinental. Que dire de cette autre fortune, le fer magnésique et les riches minerais mis au jour autour du Lac Temiscouata par la construction d'un autre chemin de fer? Il y a là des dépôts inépuisables qui attireront bientôt millions sur millions dans le pays. Il est facile de pousser la démonstration un peu plus loin et de prévoir ce que le Grand-Tronc Pacifique va faire à son tour dans les régions nouvelles. Les exportations géologiques signalent partout l'indice de gisements importants; tout l'extrême nord en est couvert. La construction du nouveau chemin va mettre le capital en état de localiser ces richesses dont les découvertes sur le lac Supérieur et le lac Temiscouata permettent de pronostiquer l'abondance d'une manière raisonnable. L'expérience est le plus sûr des guides.

Ce qui s'est déjà produit avec tant de fruit va tout simplement se répéter lors des énormes travaux occasionnés par la construction du Grand-Tronc Pacifique.

Lafontaine et la langue française

Le 13 septembre 1842, au parlement des Canadiens-Unis, Louis-Hypolite Lafontaine voulant donner des explications sur la crise ministérielle qui existait alors, fut prié par un des députés du Haut Canada de s'exprimer en anglais.

M. Lafontaine lui fit cette réponse pleine de fierté:

"On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'aie à faire dans cette Chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que, quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fut-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'acte d'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

La naturalisation au Canada

On écrit d'Ottawa que d'importants changements ont été apportés à la loi sur la naturalisation dans le cours de la dernière session du parlement fédéral.

Certains changements intéressent particulièrement les Américains d'origine franco-américaine que retournent au Canada pour s'y fixer en permanence. Par exemple, les Canadiens-français devenus citoyens américains peuvent, après leur rentrée au pays natal, redevenir sujets britanniques par une résidence de trois mois et en remplissant les formalités exigées par la loi.

Les personnes qui n'ont jamais eu la nationalité britannique sont encore assujetties à l'obligation d'une résidence de trois ans.

A VENDRE

Un bel emplacement avec maison, situé sur la rue de la Cour, près du Collège du Sacré-Cœur, en vente à bonnes conditions. S'adresser à Mme A. Dion.

NOTES LOCALES

L'hon. P. A. Choquette a rendu ici, vendredi dernier, un jugement intéressant. Il a mis fin à une cause dont nous parlerions, en notre ville, de diverses manières.

Voici les faits: Au mois d'avril dernier, un commis-voyageur, de passage ici, prenait plaisir à exhiber à tous venants une statuette en bois. L'objet, inconnu au fabricant, était de nature à blesser la morale publique.

M. P. P. Bruneau, percepteur du Revenu, porta plainte contre cet individu. Il le fit non point en sa qualité d'officier du gouvernement provincial, mais uniquement en sa qualité de catholique et d'homme respectable aimant à se faire respecter.

Pris au piège, le commis-voyageur remit tout de suite sa statuette et paya les frais. Sentant subitement son honneur le saisir à la gorge, il se fâcha et prit une action en dommages intérêts contre M. Bruneau pour fausse arrestation. M. Bruneau chargea M. J. E. Perrault de le défendre et de prouver qu'il avait sagement agi en protestant contre la conduite indigne de ce commis voyageur.

C'est cette dernière cause qui a été plaidée et jugée la semaine dernière. Le résultat, c'est que le demandeur a été débouté de son action et M. Bruneau publiquement félicité par l'hon. M. Choquette.

En motivant sa décision, M. le juge a remercié M. Bruneau de son courage, et il a souhaité que les hommes de sa trempe fussent plus nombreux.

Il a félicité la conduite du dit commis voyageur, et il a même ajouté qu'il "eût fallu le reconduire fouet en mains aux portes de notre ville".

Prière à ceux qui ne respectent ni leur dignité personnelle, ni celle de leurs semblables de bien vouloir noter cette appréciation de M. le juge.

Le jugement rendu vendredi dernier a fait vraiment plaisir à tous les honnêtes gens. Le respect dû à la morale publique a été une fois encore ouvertement reconnu et le courage des hommes de foi et d'honneur fortement secondé par la loi et par ceux qui la doivent faire observer.

Mlle Marguerite Lachapelle, de Montréal, est en promenade ici, l'invitée de Melle Marie-Louise Lavegrie.

M. Henri Jodoin, avocat, de Montréal, était ici, dimanche.

Mme Louis Lavegrie et M. Louis Renaud Lavegrie, étudiant en droit, sont partis pour Saint-Jérôme-Bains, où ils sont les hôtes de l'hon. juge Joseph Lavegrie.

M. L. Lavegrie, M. P., est retourné à Ottawa dimanche après-midi.

Une pique nique organisée par les jeunes filles de cette ville a eu lieu samedi au joli bois Lasanié.

Mlles B. Crépeau, A. St Pierre et E. Filiatault sont parties aujourd'hui pour une promenade à Québec.

M. Adjuvator Rivard, avocat, de Québec était au Palais de Justice, mardi, pour affaires.

M. J. E. Perrault, avocat, MM. Antonio et Lorenzo Perrault sont allés hier à Montréal, pour assister aux funérailles de Mme J. L. Tarte.

Nos loirs, notre langue, nos institutions!

Nous avons appris avec plaisir que notre ami, M. G. E. Wurtelle, allait demeurer au milieu de nous. M. Wurtelle a formé une société avec M. Trefflé Maheu, marchand important de notre ville. Le nom de la nouvelle société est "Maheu, Dorais & Cie."

Nous souhaitons succès à M. Wurtelle et à la nouvelle société.

M. Zéphirin Nault et Mme Nault, de Saint-Pierre des Bœufs, sont venus visiter leur fille, Mme Paris, gravement malade. Nous apprenons avec regret que Mme Paris ne va pas mieux aujourd'hui.

A l'occasion de notre fête nationale, méditons cette parole dite par le fondateur de l'Université Laval: "Si la race canadienne doit périr, elle périra de jalousie."

Mme Ebène Garneau, M. et Mlle Legendre de Thompsonville, étaient en visite mercredi chez M. F. Spéard.

Fromage Gruyère et Limbourg à vendre au nouveau magasin de M. G. E. Gendreau. Avis aux amateurs.

La Ligue de M. M. le curé, le maire, le notaire et le médecin, drame en trois actes, par M. Honoré Boucher, en vente à nos bureaux. Prix: 25 cents.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST a un magnifique stock de papeteries de toutes sortes, papiers à lettres de fantaisie, etc. Aussi un bel assortiment de cartes fraternelles importées directement de Paris, venant d'être reçues.

VIEUX MEUBLES A VENDRE. Couchette (double) et accessoires. Tables, Side Board, Garde-robe. Matelas S'adresser à L'UNION.

UNE BANQUE A LA MAISON



Cela ne Coute Rien

La Banque de Québec annonce qu'elle a adopté le système de banques auxiliaires par lequel les personnes qui désirent économiser leur meuble, peuvent le faire facilement par l'accumulation et les dépôts d'une manière qui leur soit profitable. Les petites banques d'épargne telles qu'indiquées par l'illustration ci-dessus, sont fortes, en acier, et munies d'une bonne serrure qui ne peut être ouverte, excepté à la succursale de la Banque de Québec, où les dépôts peuvent être faits.

Pour \$1.00 chacune, la banque de famille est louée à ceux qui se proposent de faire des dépôts placés en sécurité, et par conséquent, remboursée sur le retour de la boîte en bonne condition.

On peut s'attendre à ce que la personne louant un petit coffre-fort, l'apporthe à la Banque au moins une fois par mois, pour que le contenu soit mis à son crédit; l'intérêt accordé est de 3 pour cent par année, sujet aux conditions contenues dans le livre que la dite personne recevra.

On peut se procurer ces coffres-forts à la Banque de Québec, Québec, rue St-Pierre Haute-Ville et St-Roch, rue Ste-Catherine, Montréal, St-Georges, Beauce, St-Henri de Montréal, Victoriaville, Thetford Mines et St-Romuald.

LUDGER LAVIGNE

FERBLANTIER-PLOMBIER

ARTHABASKA, P. Q.

Annnonce au public qu'il vient d'ouvrir une boutique de ferblantier-ploombier, près de l'Hôtel Dieu.

M. Lavigne se chargera de tous les ouvrages concernant son métier.

Il pose les appareils de chauffage à eau chaude et à air chaud.

Il se charge d'installer les poêles et les tuyaux et de couvrir les bâtisses en tôle noire et galvanisée, etc., etc.

SPECIALITE: Installation d'agrs de fromagerie et beurrerie.

LE TOUT A BAS PRIX

Une visite est sollicitée.

MUTATIONS ENTREES AU BUREAU D'ENREGISTREMENT DU COMTE D'ARTHABASKA DU 10 JUIN AU 24 JUIN 1904

VENTES

M. L. Lavegrie, M. P., est retourné à Ottawa dimanche après-midi.

Une pique nique organisée par les jeunes filles de cette ville a eu lieu samedi au joli bois Lasanié.

Mlles B. Crépeau, A. St Pierre et E. Filiatault sont parties aujourd'hui pour une promenade à Québec.

M. Adjuvator Rivard, avocat, de Québec était au Palais de Justice, mardi, pour affaires.

M. J. E. Perrault, avocat, MM. Antonio et Lorenzo Perrault sont allés hier à Montréal, pour assister aux funérailles de Mme J. L. Tarte.

Nos loirs, notre langue, nos institutions!

Nous avons appris avec plaisir que notre ami, M. G. E. Wurtelle, allait demeurer au milieu de nous. M. Wurtelle a formé une société avec M. Trefflé Maheu, marchand important de notre ville. Le nom de la nouvelle société est "Maheu, Dorais & Cie."

Nous souhaitons succès à M. Wurtelle et à la nouvelle société.

M. Zéphirin Nault et Mme Nault, de Saint-Pierre des Bœufs, sont venus visiter leur fille, Mme Paris, gravement malade. Nous apprenons avec regret que Mme Paris ne va pas mieux aujourd'hui.

A l'occasion de notre fête nationale, méditons cette parole dite par le fondateur de l'Université Laval: "Si la race canadienne doit périr, elle périra de jalousie."

Mme Ebène Garneau, M. et Mlle Legendre de Thompsonville, étaient en visite mercredi chez M. F. Spéard.

La Patrie

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie, Quel nous parlant de Dieu, d'art et de poésie, Nous élève au-dessus de la réalité; Quelques sons plus touchants, dont la douce harmonie, Echo pur et lointain de la lyre infinie, Transporte notre esprit dans l'idéalité.

Or, ces sons plus touchants et cet écho sublime Qui s'ait de notre cœur le sanctuaire intime, C'est le ciel du pays, le village natal; Le fleuve au bord duquel notre heureuse jeunesse

Contra dans les transports d'une pure allégresse, Le sentier verdoyant où, chasseur matinal, Nous aimions à cueillir la rose et l'aulépine; Le clocher du vieux temple et sa voix argentine; Le vent de la forêt glissant sur les talus, Qui passe en effleurant les tombeaux de nos pères.

Et nous jette, au milieu de nos tristes misères, Le parfum consolant de leurs nobles vertus.

OCTAVE CREMAZIE.

Pensées patriotiques

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en mettant aujourd'hui sous leurs yeux certaines belles réflexions de quelques uns des hommes remarquables de notre race.

Si on travaillait autant qu'on le pouvait, on n'aurait pas le regret de voir trop souvent des hommes fort intelligents ne pouvant s'élever au-dessus de la sphère routinière d'une profession et par un bon emploi de leurs loisirs, agrandir le cercle de leurs connaissances, et par là se rendre utiles à leur pays.

1847 ETIENNE PARENT.

Ayez foi dans l'avenir, si rude que soit le présent; notre société aujourd'hui dans son sein plus d'éléments de vitalité, de stabilité et de progrès qu'elle n'en a jamais eu.

L. O. LETOURNEUX.

La force de notre race a été de ne pas faire de politique de race. Dans le cœur de tous les hommes il se trouve des principes d'éternelle vérité et d'immuable justice, et c'est sur ces principes que nous avons toujours placé nos droits et nos devoirs. Si nous avons conservé notre langue, si nous avons maintenu nos institutions, c'est que nous avons su faire appel à tout ce qu'il y a d'instinct de justice, de sentiment noble et généreux dans le cœur de ceux que la Providence nous a donnés. Amours nos concitoyens et aimons nos frères, et c'est aussi parce que nous avons accepté loyalement, de bonne foi, sans arrière-pensée, tous les devoirs que nous impose notre titre de sujets britanniques.

WILFRID LAURIER.

(Extrait d'un discours prononcé en France.)

Même dans la politique, il y a de justes retours; le sang des échafauds a fécondé la terre canadienne, la mémoire de nos martyrs s'est restée vivante dans nos cœurs. Trois ans après le jour où un jeune homme de dix-sept ans payait d'exemple en mourant comme un héros, nous avions la plénitude des libertés politiques qui font les peuples forts. C'est leur page que je baise amoureusement dans l'histoire de mon pays. Ce héros de 17 ans dont l'événement le souvenir, refusait, la veille de son exécution de recevoir sa femme et son enfant, et poussait cette exclamation sublime: "J'aurais peur de manquer de cœur et de ne pas mourir patriote". Des misérables seuls pourraient résister à ces exemples, qui nous ont entraînées et qui nous ont permis d'asseoir notre race sur des bases indestructibles.

Desormais son existence est garantie par une constitution libre et large. Quand nous nous disons Canadiens-français, nous nous faisons aussi parfaitement respecter que le Français qui partout sait imposer l'estime de la patrie.

HONORE MERCIER.

(Extrait d'un discours prononcé en France.)

"Nos pères furent des vaillants. Soldats et laborieux, ils eurent tous les héros, héros de tous les jours, les plus obscurs comme les plus méritoires, puisqu'ils n'avaient pour théâtre que le coin d'une forêt ou les rives désertes de nos rivières et de nos lacs et qu'ils ne se déployaient pas au grand soleil de la renommée. Leur fortune se poursuivait avec des vicissitudes diverses. Tour à tour envahisseurs ou envahis, retraits devant un ennemi dix fois supérieur ou promenant, vainqueurs, leur glorieux drapeau, acablés enfin par le nombre, cette lutte gigantesque ne pouvait avoir qu'un épilogue tragique. Nous fûmes cédés à l'Angleterre; le rideau tomba sur le premier acte de ce grand drame qui s'est déroulé sur la terre canadienne et, suivant la parole de notre poète national:

"Notre vieux drapeau trempé de pleurs amers", "Perma son alle blanche, et repassa les mers".

De ce moment la vie du peuple canadien se transforme. Elle avait été guerrière, aventureuse, émettant son action sous mille et une formes; elle se concentra désormais sous un objet unique: la terre. Nos pères avaient été trappeurs, soldats, découvreurs, ils se font paysans et, confinés dans les campagnes, près de l'église paroissiale, ils débrouillent le patrimoine des aïeux.

Pendant trois longues années ils espèrent le rétablissement de la suprématie française. Qu'ils fissent tristes pour eux ces jours de la fin du siècle dernier, écroulés sous la main de fer de cette bureaucratie qui s'était abattue sur la colonie comme une volière affamée et qui nous était venue des rives d'Abion, la haine au cœur et le "voeu victu" sur les lèvres. Que de fois le vétéran canadien me répétait-il pas avec le poète "ne reviennent-ils jamais" La vague muissante porta sur sa crête d'azur plus d'un pleur aux rives de la France, mais le traité de Paris fit tomber la dernière illusion et le sort du Canada fut irrévocablement fixé.

L'HON N. TURGEON, extrait d'un discours prononcé en France.

Société de Saint-Vincent-de-Paul

Le Conseil supérieur du Canada, dont le siège est à Québec, vient de publier un rapport contenant les opérations de la Société de Saint-Vincent-de-Paul durant l'année 1903.

Notre confrère de *La Vérité*, de Québec, a extrait de ce rapport les chiffres suivants. Nous prions nos lecteurs de le méditer. Cela leur donnera peut-être le désir d'encourager activement une société si utile.

Le nombre des membres actifs de la Société, au Canada, est de 5,147; celui des membres honoraires, 1,265; celui des bienfaiteurs, 1,300.

84 confrères sont décédés durant l'année dernière.

Les conférences canadiennes ont visité 2,666 familles, comprenant 11,011 personnes; 799 enfants pauvres ont été patronnés par elles; 441 malades visités et 128 mourants assistés.

Les recettes ont atteint le montant total de \$106,353.43. Les dépenses se sont élevées à \$81,321.09. Le surplus de \$25,032.34 qui existait au 1er janvier 1904 a été presque entièrement dépensé dans les familles pauvres visitées au cours de l'hiver dernier.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul a fondé un grand nombre d'œuvres au Canada et elle en soutient encore plusieurs autres. Notons celle des sourds-muets, à Québec. Le Conseil particulier de la Société, dans cette dernière ville, a nommé, il y a déjà plusieurs années, un Comité qui pourvoit à l'éducation de plusieurs enfants sourds muets. L'année dernière, 36 de ces enfants (garçons et filles) ont été placés, aux frais du Comité, les petits garçons chez les Clercs de S. Viateur, à Montréal, et les petites filles, chez les Sœurs de la Providence, dans la même ville.

L'œuvre du Patronage de Québec poursuit toujours son œuvre admirable. Les jeunes gens entrent de plus en plus dans les conférences de Châtiau. La ville de Québec possède, à elle seule, six conférences composées exclusivement de jeunes gens. Il y a quelques mois, un certain nombre d'étudiants de l'Université Laval, de Montréal, suivant l'exemple de leurs confrères de l'Université Laval, de Québec, se sont formés en conférence, sous les auspices de la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

Nous souhaitons que l'esprit de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se répande de plus en plus parmi notre jeunesse.

À Montréal, à Toronto, à Ottawa, à Trois-Rivières, il y a un grand nombre de conférences sous la direction d'un Conseil particulier pour chaque ville.

À Québec et à Ottawa il y a deux Conseils particuliers, l'un pour les conférences de langue française et l'autre pour les conférences de langue anglaise.

Voici les autres endroits où il y a un Conseil particulier: Lévis, London, Hamilton.

Des conférences isolées existent à Beauport, Q.; Saint-Ambroise, Q.; Rimouski, Q.; Sherbrooke (2 C.), Q.; Saint-Hyacinthe, Q.; Waterloo, Q.; Nicolet, Q.; Arthabaska, Q.; Beauport, Q.; Drummondville, Q.; Louiseville, Q.; Valleyfield, Q.; Chicoutimi (2 C.), Q.; N. D. de Huon, Q.; Pembroke, Ont.; Sainte-Etienne de Chelsea, Ont.; Sainte-Marie d'Almonte, Ont.; Aylmer, Q.; Embrun, Ont.; Rockland, Ont.; N. D. de Belleville, Ont.; Summersid., (I. P. E.); Saint-Basile (Man); Winnipeg (Man); Saint-Joseph de Chatham, Ont.; Saint-Alphonse de Windsor, Ont.; New Market, Ont.; Guelph, Ont.; Brantford, Ont.; Stratford, Ont.; Collingwood, Ont.; Orillia, Ont.; Peterborough, Ont.; Kingston, Ont.; Lindsay, Ont.; Trenton, Ont.; Saint-Thomas, Ont.

Les Conseils particuliers du Canada, moins celui de Halifax, jusqu'à nouvel ordre, sont sous la juridiction du Conseil supérieur du Canada, dont le siège est à Québec. Au-dessus de ce dernier Conseil se trouve le Conseil général de Paris.

Nouvelles des Cantons de l'Est

Stanford

—On nous informe que le Grand-Tronc a fait quelques changements dans son horaire de Pêlé. L'express local du matin passera à 5 hrs 45, au lieu de 5 hrs 15; et celui de 3 hrs p. m., arrivera à Stanford à l'avenir, ce qui sera plus satisfaisant.

Mlle Lucile Brunelle, de St-Etienne des Grés, est en promenade pour quelques jours, chez ses sœurs, Mmes Garneau et Brassard.

—M. et Mme Deparois, de Valleyfield, sont en visite pour quelque temps, chez leur père, M. Jérôme Demers, et leur beau frère, M. Edm. Laché.

—Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Joseph Parent, des États-Unis, autrefois de ce village. La défunte appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne de cette paroisse et son service, pour cela, aura lieu mercredi, le 22 courant. Que la famille veuille bien agréer nos plus sincères condoléances.

—Il nous fait aussi peine d'apprendre que Mme Félix Gouard est gravement malade. Avec son grand âge, on conserve peu d'espoir de la ramener à la santé.

—M. Saul François et Louis Bail-largou, sont revenus enchantés de leur excursion au Lac St-Jean.

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Edouard Duchesneau, commis-marchand, a choisi pour domicile, la jolie résidence autrefois occupée par M. Ths Malhot.

—Nous constatons avec plaisir l'espérance d'initiative et de progrès de quelques jeunes gens du village; à St-Louis de Blandford. Tous sont revenus enchantés de leur jolie promenade.

—M. Thomas Breen est revenu d'un voyage de quelques jours, dans les environs de Québec, d'un intérêt de son industrie.

EXCURSION DU COLON AU LAC ST-JEAN

Mardi, 5 Juillet prochain

Départ de Québec à 8.25 a. m. Prix du passage, \$1.50, de Québec à Roberval et retour, 2ème classe.

Des billets de première classe au taux de \$2.50, aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement. Les membres de Québec de la Société de colonisation du Lac St-Jean, qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante (1904-1905) auront droit de faire partie du voyage. Les souscriptions sont renouvelables jusqu'au 25 juin courant inclusivement.

Les dames peuvent aussi faire le voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENÉ DUPONT, Agent de Colonisation, Chemin de fer du Lac St-Jean, Québec.

Chemins de fer Intercanadiens

SOUSSIONS POUR CONSTRUCTIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et marquées à l'extérieur: "Soumission pour construction en briques à Saint-Jean", seront reçues jusqu'au

LUNDI, 27ème JOUR DE JUIN 1904 inclusivement pour la construction d'un édifice en briques, comprenant un bureau et des magasins, à St-Jean, N.B.

Les plans et spécifications peuvent être examinés au bureau du chef de gare, à St-Jean, N.B., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où des formulaires de soumissions peuvent être obtenus.

Toutes les conditions et spécifications devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 7 juin 1904, 6-0

Chemins de fer Intercanadiens

SOUSSIONS POUR CONSTRUCTIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et marquées à l'extérieur: "Soumission pour construction en briques à Saint-Jean", seront reçues jusqu'au

LUNDI, 27ème JOUR DE JUIN 1904 inclusivement pour la construction d'un édifice en briques, comprenant un bureau et des magasins, à St-Jean, N.B.

Les plans et spécifications peuvent être examinés au bureau du chef de gare, à St-Jean, N.B., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où des formulaires de soumissions peuvent être obtenus.

Toutes les conditions et spécifications devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 7 juin 1904, 6-0

Pour Dames

Les plus chics et élégantes nouveautés. Assortiment complet pour l'été.

Chapeaux garnis — Les plus nouveaux genres — Très chics.

Nouveaux articles de soie. Étoffes à robes noires de toutes les nouvelles couleurs.

Dentelles de Cluny; valentines; insertions; guipures.

Jupes très bien confectionnées.

Bonnets en lawn, vesting-soufflers et bottines.

Mousselines, robe-toiles, etc.

Une visite au magasin vous donnera une idée exacte de l'assortiment que nous avons à cette saison.

Geo. Spensard

Le ministère des travaux publics, recevra jusqu'à samedi, le 16 juillet 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un quai aux Grands Méchins, comté de Rimouski, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai aux Grands Méchins."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, Ottawa; aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Québec; de M. Ch. Desjardins, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Montréal; et au bureau du maître de poste de Dalhousie, comté de Rimouski, Qué.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille piastres (\$3,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur du contrat d'entreprise on n'exécute pas intégralement le contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire et chef du cabinet du ministre ad interim, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 17 juin 1904.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

MILICE

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le VENDREDI 29 JUILLET, 1904 pour le transport des Mallets de St-Maximé, sous les Conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Plessisville et St-Pierre Baptiste à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Plessisville, St-Pierre Baptiste, Painsand, Pileton, Mailhot et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec on l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Un chèque de sept cent cinquante piastres (\$750.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur du contrat d'entreprise on n'exécute pas intégralement le contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

A. BENOIT, Major, Directeur des Contrats, Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, 15 juin 1904.

AVES

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par d'autres personnes que une femme et moi, sans un écrit signé de ma main.

ISRAEL GAGNE, St-Norbert, St-Norbert d'Arthabaska, 26 juin 1903—41

Terre à Vendre

Une terre bien approvisionnée d'eau, contenant 270 acres, dont une moitié en culture et le reste en bons pâturages, avec deux granges de 45 x 90 pieds et 30 x 45 pieds et une maison de 36 x 26 pieds, en bon état de réparations, à un demi-mille de l'église catholique de Kingsley Falls. S'adresser à

HUGH NOBLE, Kingsley Falls, P. Q.

EXCURSION DU COLON AU LAC ST-JEAN

Mardi, 5 Juillet prochain

Départ de Québec à 8.25 a. m. Prix du passage, \$1.50, de Québec à Roberval et retour, 2ème classe.

Des billets de première classe au taux de \$2.50, aller et retour seront vendus avant le jour de l'excursion aux cultivateurs seulement. Les membres de Québec de la Société de colonisation du Lac St-Jean, qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante (1904-1905) auront droit de faire partie du voyage. Les souscriptions sont renouvelables jusqu'au 25 juin courant inclusivement.

Les dames peuvent aussi faire le voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion.

RENÉ DUPONT, Agent de Colonisation, Chemin de fer du Lac St-Jean, Québec.

Chemins de fer Intercanadiens

SOUSSIONS POUR CONSTRUCTIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et marquées à l'extérieur: "Soumission pour construction en briques à Saint-Jean", seront reçues jusqu'au

LUNDI, 27ème JOUR DE JUIN 1904 inclusivement pour la construction d'un édifice en briques, comprenant un bureau et des magasins, à St-Jean, N.B.

Les plans et spécifications peuvent être examinés au bureau du chef de gare, à St-Jean, N.B., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où des formulaires de soumissions peuvent être obtenus.

Toutes les conditions et spécifications devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 7 juin 1904, 6-0

Chemins de fer Intercanadiens

SOUSSIONS POUR CONSTRUCTIONS

Des soumissions cachetées, adressées au sous-secrétaire et marquées à l'extérieur: "Soumission pour construction en briques à Saint-Jean", seront reçues jusqu'au

LUNDI, 27ème JOUR DE JUIN 1904 inclusivement pour la construction d'un édifice en briques, comprenant un bureau et des magasins, à St-Jean, N.B.

Les plans et spécifications peuvent être examinés au bureau du chef de gare, à St-Jean, N.B., et au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton, N.B., où des formulaires de soumissions peuvent être obtenus.

Toutes les conditions et spécifications devront être remplies.

D. POTTINGER, Gérant-Général, Bureau du Chemin de fer, Moncton, N. B., 7 juin 1904, 6-0

Pour Dames

Les plus chics et élégantes nouveautés. Assortiment complet pour l'été.

Chapeaux garnis — Les plus nouveaux genres — Très chics.

Nouveaux articles de soie. Étoffes à robes noires de toutes les nouvelles couleurs.

Dentelles de Cluny; valentines; insertions; guipures.

Jupes très bien confectionnées.

Bonnets en lawn, vesting-soufflers et bottines.

Mousselines, robe-toiles, etc.

Une visite au magasin vous donnera une idée exacte de l'assortiment que nous avons à cette saison.

Geo. Spensard

Le ministère des travaux publics, recevra jusqu'à samedi, le 16 juillet 1904, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un quai aux Grands Méchins, comté de Rimouski, P. Q., lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-secrétaire et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour quai aux Grands Méchins."

On peut consulter les plans et devis au ministère des travaux publics, Ottawa; aux bureaux de M. Ph. Béland, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Québec; de M. Ch. Desjardins, commis des travaux publics, bâtisse du bureau de poste, Montréal; et au bureau du maître de poste de Dalhousie, comté de Rimouski, Qué.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de trois mille piastres (\$3,000.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur du contrat d'entreprise on n'exécute pas intégralement le contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire et chef du cabinet du ministre ad interim, Ministère des Travaux publics, Ottawa, 17 juin 1904.

N.B.—Le ministère ne reconnaît aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

MILICE

DES SOUSSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le VENDREDI 29 JUILLET, 1904 pour le transport des Mallets de St-Maximé, sous les Conditions d'un contrat pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Plessisville et St-Pierre Baptiste à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Plessisville, St-Pierre Baptiste, Painsand, Pileton, Mailhot et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Québec on l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

Un chèque de sept cent cinquante piastres (\$750.00), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur du contrat d'entreprise on n'exécute pas intégralement le contrat.

Le chèque dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées sera remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

A. BENOIT, Major, Directeur des Contrats, Département de la Milice et de la Défense, Ottawa, 15 juin 1904.

AVES

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par d'autres personnes que une femme et moi, sans un écrit signé de ma main.

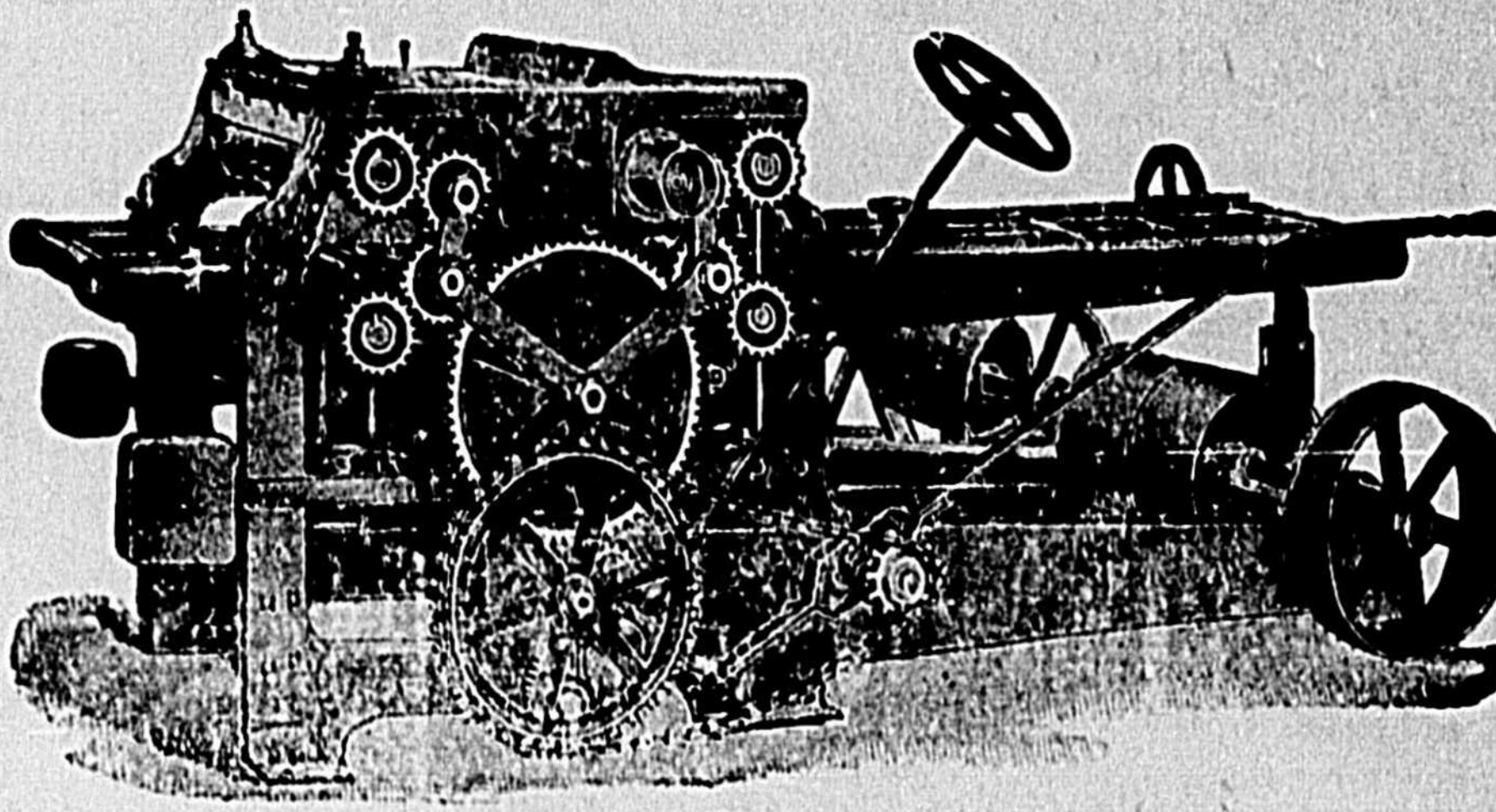
ISRAEL GAGNE, St-Norbert, St-Norbert d'Arthabaska, 26 juin 1903—41

Terre à Vendre

Une terre bien approvisionnée d'eau, contenant 270 acres, dont une moitié en culture et le reste en bons pâturages, avec deux granges de 45 x 90 pieds et 30 x 45 pieds et une maison de 36 x 26 pieds, en bon état de réparations, à un demi-mille de l'église catholique de Kingsley Falls. S'adresser à

HUGH NOBLE, Kingsley Falls, P. Q.

Raboteuse-Bouveteuse "Expresse"



LA COMPAGNIE SAVOIE-GUAY, PLESSISVILLE STATION, P. Q.

FABRICANTS DE

Turbines hydrauliques améliorées de diverses dimensions, Moteurs à Gazoline, Machines à Vapeur, Mécanismes de Scie ronde, Défilieuses doubles, Machines à barder, Raboteuses-bouvetuses, Machines à façonner le bois, Machines à moulures découpées (shapers), Machines à lattes, Scies à ruban, Rouleaux à polir, Goddards à table, à bascule et suspendu pour le bois de corde et pulpe, Articles de Fromageries et Bœuferies, Générateurs à Gaz Acétylène, Arbres de couche, Supports, Taliers, Fourilles en fer et en bois, Pompes Buck, et enfin toutes espèces de machines pour moulins à scies et manufactures.

Voitures! Voitures!

M Onéime Fleury, charron bien connu de cette ville, offre actuellement en vente une grande quantité de voitures d'été de toutes sortes. Elles ont été faites à la célèbre manufacture McLaughlin, Oshawa, Ont.

Toutes ces voitures sont bien faites et sont vendues à prix très réduit.

M Fleury se chargera de faire à bon marché les réparations aux voitures brisées. Son ouvrage sera garanti.

Allez faire une visite à l'établissement de M. Fleury avant d'acheter ailleurs.

O. FLEURY, Arthabaska.

Vous en trouvez et d'excellents chez M. Frank Farley, à Stanfold

Les œufs que vend M. Frank Farley sont spécialement destinés à être couvés. Ils ont été pondus par des poules, dont l'emploi a été recommandé par le département de l'Agriculture. Les œufs qui proviennent des poules appelées "Banc Plymouth Rock" se vendent \$1.50 et \$1.00 pour quinze.

Les œufs qui proviennent des poules appelées "Brown Leghorn" se vendent \$1.00 pour quinze.

Que les éleveurs de poulets achètent leurs œufs chez M. Frank Farley, à Stanfold.

DUPONT & LEDUC

Ingénieurs Civils et Arpenteurs

INSTALLATIONS DE MACHINES HYDRAULIQUES ET ÉLECTRIQUES.

Expertise pour Rivières et Cours d'Eau.

Spécialité: EGOUTS ET AQUEDUCS

Bureau: —35, rue St-Jacques, Montréal.

LIQUIDATION VOLONTAIRE

Le soussigné étant décidé de discontinuer son commerce pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, remercie sa nombreuse clientèle du généreux encouragement qu'elle lui a donné depuis 30 ans, et comme tribut de reconnaissance, offre l'avantage d'une très grande réduction de prix, qu'il fera tout de suite son stock consistant en Marchandises Sèches, Chaussures, Groceries, Ferronnerie, Meubles, Farine, etc. etc.

On te vente à grande réduction commencent le 15 novembre 1903 et sera faite pour argent comptant seulement, car les livres seront terminés à cette date.

Le soussigné prie aussi les gens qui ont des comptes avec lui de bien vouloir venir régler.

Ces postes d'affaires seront à louer ensuite que la liquidation sera terminée, et à des conditions faciles. C'est une très belle occasion pour qui désire faire fortune, car ce sont sans contredit les meilleurs endroits des Cantons de l'Est, situés sur le chemin de fer, pour l'achat d'un terrain et d'une maison qui depuis 30 ans a fait de ses places son rendez-vous.

PAUL TOUBIGNY, Marchand, Victoriaville.

LIQUIDATION VOLONTAIRE

Le soussigné étant décidé de discontinuer son commerce pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, remercie sa nombreuse clientèle du généreux encouragement qu'elle lui a donné depuis 30 ans, et comme tribut de reconnaissance, offre l'avantage d'une très grande réduction de prix, qu'il fera tout de suite son stock consistant en Marchandises Sèches, Chaussures, Groceries, Ferronnerie, Meubles, Farine, etc. etc.

On te vente à grande réduction commencent le 15 novembre 1903 et sera faite pour argent comptant seulement, car les livres seront terminés à cette date.

Le soussigné prie aussi les gens qui ont des comptes avec lui de bien vouloir venir régler.

Ces postes d'affaires seront à louer ensuite que la liquidation sera terminée, et à des conditions faciles. C'est une très belle occasion pour qui désire faire fortune, car ce sont sans contredit les meilleurs endroits des Cantons de l'Est, situés sur le chemin de fer, pour l'achat d'un terrain et d'une maison qui depuis 30 ans a fait de ses places son rendez-vous.

PAUL TOUBIGNY, Marchand, Victoriaville.

LIQUIDATION VOLONTAIRE

Le soussigné étant décidé de discontinuer son commerce pour ne s'occuper que d'agriculture et d'industrie, remercie sa nombreuse clientèle du généreux encouragement qu'elle lui a donné depuis 30 ans, et comme tribut de reconnaissance, offre l'avantage d'une très grande réduction de prix, qu'il fera tout de suite son stock consistant en Marchandises Sèches, Chaussures, Groceries, Ferronnerie, Meubles, Farine, etc. etc.

On te vente à grande réduction commencent le 1

